

La ville de Vendôme cède son nom à LVMH

Le géant du luxe va verser 10 000 euros à la ville et y créer 500 emplois en échange de la cession du nom « Vendôme », rapporte BFM TV.



LVMH va, en échange, créer des emplois dans la ville (illustration). © Aurelien Morissard / MAXPPP / IP3 PRESS/MAXPPP

Par [LePoint.fr](https://www.lepoint.fr)

Publié le 09/02/2021 à 18h10

Pour estampiller « Vendôme » certains bijoux, [LVMH](https://www.lvmh.com) va indemniser la ville du Loir-et-Cher. Cette ville d'un peu plus de 16 000 âmes a donné son nom, par l'intermédiaire de César de Bourbon, fils illégitime d'[Henri IV](https://www.henri4.com) nommé par la suite César de Vendôme, à la célèbre place parisienne mondialement connue pour ses joailliers.

[Comme l'explique BFM TV](https://www.bfmtv.com), le groupe LVMH souhaite désormais capitaliser sur l'image puissante de ce haut lieu de la joaillerie en utilisant son nom, propriété jusqu'alors de Vendôme. Le géant du luxe a ainsi passé un partenariat avec la ville afin qu'elle lui cède son nom. Le conseil municipal l'a approuvé à la majorité. En échange, Vendôme va bénéficier d'un soutien particulier.

PUBLICITÉ

« Il n'est pas question dans cette cession de marque que le groupe LVMH s'approprie le nom de notre ville dans sa globalité, mais bien pour ses seules créations de bijoux, précise le maire de Vendôme, Laurent Brillard. Je tiens à rappeler que le nom «Vendôme» est utilisé partout dans le monde, sans qu'aucune autorisation ne soit nécessaire, pour bien d'autres catégories de produits et de services comme pour les cosmétiques, l'hôtellerie, l'immobilier... »

Créations d'emploi

Outre un versement de 10 000 euros à la commune, le groupe va y créer des emplois. En 2019, LVMH, qui a déjà installé des ateliers à Vendôme, promettait la création d'un millier d'emplois. « Nous poursuivons un partenariat gagnant pour notre ville, dans la poursuite des investissements déjà réalisés par le groupe LVMH avec la création de 500 emplois », précise le maire. BFM TV rappelle que ces emplois s'annoncent bienvenus dans cette commune touchée l'année dernière par des licenciements au sein des entreprises [Thales](#) et [Bosch](#).

[À LIRE AUSSI Joaillerie – La place Vendôme ne désespère de rien](#)

L'opposition locale a fait part de ses regrets. « Privatiser ce mot et le transformer en emblème publicitaire est une décision que nous ne pouvons pas partager, estime un élu écologiste. Il ne s'agit pas d'une vente temporaire, d'une licence, ou d'une convention d'exploitation, mais bien d'une cession définitive à une très grande multinationale pour 10 000 euros. »